

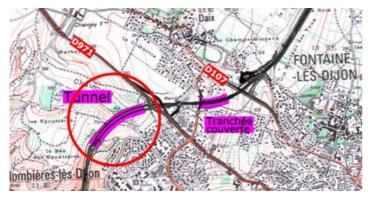
PRÉFÈTE DE LA RÉGION BOURGOGNE

Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement BOURGOGNE Dijon, le 21/02/2011

Service Transports

Communiqué de presse

Début des travaux de creusement du tunnel de la LINO à Talant



Les travaux du tunnel de la LINO vont débuter début mars sur la commune de Talant. Ces travaux vont nécessiter des tirs d'explosifs comme cela avait été déjà le cas pour les terrassements coté Daix et Fontaine-lès-Dijon.

Lors du creusement des tubes, les explosifs seront utilisés en sous-sols.

Les 2 tubes d'environ 600 m sont creusés simultanément avec un décalage d'environ 40 mètres. Les tirs s'étaleront sur 18 mois avec une fréquence moyenne de 9 tirs par semaine (2 tirs/jours) pour un total de 366 tirs. Le creusement du tunnel va progresser de 2 à 4 m / jour.

C'organisation du chantier a été étudiée de manière à réduire au maximum les nuisances aux riverains

Les horaires de tirs sont fixés à des plages horaires pour lesquelles les nuisances sonores sont susceptibles d'être le moins gênantes : 7h30 / 8h30 - 12h / 14h - 17h30 / 20h.

Un avertissement sonore préviendra de l'imminence de chaque nouveau tir.

Les travaux seront réalisés par la **filiale spécialisée en travaux souterrains de l'entreprise BEC**. Ce type de travaux est courant et totalement maîtrisé en terme d'impact des vibrations sur le bâti, et cela dans des espaces nettement plus urbanisés.

Cependant, à titre préventif, l'ensemble du bâti à proximité du chantier fera l'objet d'une visite contradictoire avec un huissier entre les propriétaires, l'entreprise et le maître d'ouvrage, avant le début des tirs. Les riverains concernés seront contactés directement par l'entreprise BEC

à venir : début avril, une réunion publique se tiendra à Talant et une lettre d'information sera diffusée vous permettant de vous tenir informés de l'avancement du chantier



Contacts média:

Com DREAL : Alix DUMONT ST PRIEST – 03 80 29 43 18 / 06 74 66 14 15 alix.dumont-saint-priest@developpement-durable.gouv.fr

Service Transports, DREAL:

Pascal GIRARD - 03 80 29 44 63 –girard.pascal@developpement-durable.gouv.fr Julien SENAILLET- 03 80 29 – julien.senaillet@developpement-durable.gouv.fr